

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Déposé le : Lundi 22 novembre 2010

No. : CI-090

Secrétaire :



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

BUDGET ET EFFECTIFS AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS DE VÉRIFICATION DES ENTITÉS POLITIQUES AUTORISÉES

**Direction du financement des partis politiques
Mars 2010**

Directeur général des élections
Budget et effectifs affectés aux activités de vérification
des entités politiques autorisées

La Direction du financement des partis politiques est directement associée à la mission du DGE ainsi qu'à sa fonction légale de veiller à l'application des règles portant sur l'autorisation et le financement des entités politiques autorisées au Québec et au contrôle des dépenses électorales tant au niveau provincial, au municipal qu'au niveau scolaire.

La Direction du financement des partis politiques compte deux unités administratives à savoir :

- ✓ le service du registre des partis politiques et services-conseils
- ✓ le service de la coordination et de la vérification en financement politique.

Bien que les activités de vérification des entités politiques autorisées sont concentrées au service de la coordination et de la vérification en financement politique, ce service exerce d'autres activités, lesquelles sont commandées par les lois électorales :

- ✓ vérifier que les partis politiques, les instances d'un parti, les députés indépendants et les candidats se conforment aux dispositions des lois électorales en ce qui a trait au financement politique (en tout temps) et au contrôle des dépenses électorales (à l'occasion de tout scrutin);
- ✓ recevoir et examiner les rapports financiers et les rapports de dépenses électorales qui doivent lui être soumis;
- ✓ donner des avis et des renseignements relatifs à l'application de la loi en matière de financement politique et de contrôle des dépenses électorales;
- ✓ tenir régulièrement des séances d'information à l'intention des partis politiques et du public;
- ✓ fournir, à la demande d'un parti politique, l'information nécessaire à la formation des représentants des candidats;
- ✓ rendre accessible au public les renseignements, rapports ou documents relatifs à la loi en matière de financement politique et de contrôle des dépenses électorales;
- ✓ procéder à des études sur le financement des partis politiques;

- ✓ diriger une équipe externe composée de tous les trésoriers municipaux ¹ et de tous les directeurs généraux ² de commissions scolaires, lesquels sont sous l'autorité stricte et directe du DGE lorsqu'ils agissent en matière de financement politique et de contrôle des dépenses électorales.

Ainsi les activités du service de la coordination et de la vérification en financement politique sont variées mais elles se réfèrent majoritairement à des activités de vérification comme en témoigne les données apparaissant à l'annexe 1. Cette annexe présente aussi, pour les cinq derniers exercices financiers, les effectifs permanents et occasionnels affectés aux activités de vérification de même que les dépenses engagées à ce titre. La nature et l'ampleur des activités de vérification, toujours pour les cinq derniers exercices financiers, sont décrites à l'annexe 2.

¹ 175 trésoriers de municipalités de plus de 5 000 habitants et 13 trésoriers de municipalités régionales de comté assujetties au chapitre XIII de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM) et 938 trésoriers de municipalités assujetties au chapitre XIV de la LERM (L.R.Q., c. E-2.2). Le chapitre XIII de la LERM porte sur le financement des partis politiques municipaux et des candidats indépendants et contrôle des dépenses électorales et le chapitre XIV porte sur la divulgation de certaines contributions électorales pour les municipalités de moins de 5 000 habitants.

² 69 directeurs généraux de commissions scolaires assujetties au chapitre XI de la Loi sur les élections scolaires (L.R.Q., c. E-2.3).

Annexe 1

Direction du financement des partis politiques

Budget et effectifs affectés aux activités de vérification des entités politiques autorisées ¹

Service de la coordination et de la vérification en financement politique	Exercice financier				
	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Dépenses totales du centre de responsabilité	941 949 \$	911 338 \$	1 184 151 \$	1 030 783 \$	1 164 846 \$
Dépenses attribuables aux activités de vérification	451 172 \$	486 269 \$	649 936 \$	536 209 \$	678 298 \$
ETC ² total du centre de responsabilité					
ETC permanents	9,5	9,15	9,77	12,5	12,58
ETC occasionnels et temporaires	7	6,19	11	5,01	7,09
ETC total	16,5	15,34	20,77	17,51	19,67
ETC ² attribuables aux activités de vérification					
ETC permanents	4,29	4,48	4,03	6,63	6,64
ETC occasionnels et temporaires	4,11	4,18	8,57	3,31	5,84
ETC total	8,4	8,66	12,6	9,94	12,48
Effort consenti aux activités attribuables aux mandats de vérification	51%	56%	61%	57%	63%

¹ Une entité politique autorisée représente un parti politique, une instance d'un parti, un député indépendant, un candidat indépendant autorisée par le Directeur général des élections

² ETC = Équivalent à temps complet

Annexe 2

Nature et ampleur des activités de vérification des entités politiques autorisées **Direction du financement des partis politiques** **Service de la coordination et de la vérification en financement politique** **Du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2010**

NIVEAU PROVINCIAL

- ✓ Vérification des rapports de dépenses électorales des partis politiques et des candidats en lien avec les élections générales du 26 mars 2007
 - 12 rapports de partis et 680 rapports de candidats
- ✓ Vérification des rapports de dépenses électorales des partis politiques et des candidats en lien avec les élections générales du 8 décembre 2008
 - 17 rapports de partis et 649 rapports de candidats
- ✓ Vérification des rapports de dépenses électorales des candidats en lien avec des élections partielles
 - 86 rapports de candidats produits dans le cadre de 13 élections partielles
- ✓ Examen des rapports financiers annuels des partis politiques (pour les exercices financiers 2004 à 2008)
 - 57 rapports de partis
- ✓ Examen ou vérification, le cas échéant, des rapports financiers annuels des instances de partis (pour les exercices financiers 2003 à 2007)
 - 148 rapports vérifiés (environ 30 rapports par an ou 10 % des rapports significatifs)
 - 2053 rapports examinés (environ 410 rapports par an)
- ✓ Vérification des rapports financiers de fermeture en lien avec un retrait d'autorisation d'un parti politique
 - 6 rapports financiers de fermeture
- ✓ Vérification des rapports financiers et des rapports de dépenses électorales des candidats indépendants et députés indépendants
 - 55 rapports financiers et 55 rapports de dépenses électorales
- ✓ Vérification des allocations versées aux partis politiques
 - environ 2,8 M \$ par an
- ✓ Vérification des demandes de remboursement des frais de vérification d'un rapport financier
 - 57 demandes pour les exercices financiers 2004 à 2008

- ✓ Vérification de la conformité des contributions politiques
- ✓ Mandats spéciaux de vérification (ex. : contributions par carte de crédit)

NIVEAU MUNICIPAL

- ✓ Révision du travail de vérification effectué par les trésoriers municipaux au regard des rapports de dépenses électorales des partis politiques en lien avec les élections générales de novembre 2005
 - 165 rapports de dépenses électorales pour 1 602 candidats de partis
- ✓ Révision du travail de vérification effectué par les trésoriers municipaux au regard des rapports de dépenses électorales et des rapports financiers des candidats indépendants en lien avec les élections générales de novembre 2005
 - 1 433 rapports de dépenses électorales et autant de rapports financiers sans compter les quelques 601 rapports financiers additionnels
- ✓ Révision du travail de vérification effectué par les trésoriers municipaux au regard des rapports de dépenses électorales des partis politiques en lien avec les élections générales de novembre 2009
 - 194 rapports de dépenses électorales pour 1 767 candidats de partis
- ✓ Révision du travail de vérification effectué par les trésoriers municipaux au regard des rapports de dépenses électorales et des rapports financiers des candidats indépendants en lien avec les élections générales de novembre 2009
 - 1 736 rapports de dépenses électorales et autant de rapports financiers sans compter des centaines de rapports financiers additionnels à venir
- ✓ Révision du travail de vérification effectué par les trésoriers municipaux au regard des rapports de dépenses électorales et, le cas échéant, de rapports financiers, en lien avec les diverses élections partielles
 - 73 élections partielles déclenchées au cours des cinq dernières années
- ✓ Examen des rapports financiers annuels des partis politiques
 - environ 160 à 195 rapports par an
- ✓ Vérification des rapports financiers de fermeture en lien avec un retrait d'autorisation d'un parti politique
 - environ 20 rapports financiers de fermeture

NIVEAU SCOLAIRE

- ✓ Révision du travail de vérification effectué par les directeurs généraux de commission scolaire au regard des rapports de dépenses électorales et des rapports financiers des candidats en lien avec les élections générales de novembre 2007
 - 1 378 rapports de dépenses électorales et autant de rapports financiers sans compter quelques 244 rapports financiers additionnels